

le clairon faisait entendre ses appels stridents, et, dans la nuit sur les routes, on apercevait des hommes coiffés de casques, — quelques-uns portant des torches allumées, — qui passaient rapides, poussant les cris : Au feu ! qui retentissaient lugubres et terrifiant.

Tout cela était bien fait pour inspirer la terreur.

Les premiers secours arrivèrent enfin à Saint-Nicolas, et alors seulement on put se rendre compte de ce qui s'était passé.

C'est dans l'établissement même de M. Valentin que l'incendie s'était déclaré, et quand les secours arrivèrent, la maison d'habitation, placée à l'un des angles du chantier, apparaissait enveloppée de flammes qui en défendaient l'approche. Cependant les pompiers se précipitèrent ; et dans le vestibule, on retint des flammes le cadavre de Jean Beauvils, le domestique de M. Valentin. Il avait été asphyxié par la fumée.

Mais qu'étaient devenus M. Valentin et sa femme ?

Ce fut la pensée, le cri de chacun !

On les chercha àprement de toutes parts, on les appela avec des paroles affolées, mais aucune voix humaine ne répondit à ces appels désespérés, et l'on dut croire que les malheureux avaient été surpris pendant leur sommeil par la rapidité de l'incendie, et qu'ils avaient péri étouffés ou brûlés.

C'était horrible !

Toutefois, on fit ce que l'on put ; on inonda l'habitation sous des montagnes d'eau, et au bout de quelques heures, on parvint, non sans danger, à se rendre maître du feu.

Mais, pour une mesure de prudence qui s'explique facilement, on fit une défense expresse, à ceux qui se trouvaient présents, de pénétrer dans la maison qui menaçait ruine, avant que l'on eût pris les précautions usitées en pareil cas.

Il fallut donc remettre au lendemain pour être fixé sur le sort de M. Valentin et de sa femme ; et l'on comprend avec quelle anxiété ce moment fut attendu par tous.

Aussi, quand on vit le préfet du département, assisté du procureur de la République et du médecin chargé des constatations légales faire leur entrée dans la maison, aux trois quarts consumée, il y eut dans la foule comme un frisson d'appréhension et de terreur !

La curiosité publique ne tarda pas, du reste, à être complètement satisfaite ; mais nous devons ajouter que nul alors n'eût pu se douter des révélations foudroyantes qui attendaient les magistrats.

Comme on s'y attendait, on trouva M. et madame Valentin morts, étendus dans le lit de la chambre à coucher ; mais ce qui frappa tous les assistants, ce qui leur communiqua même une sorte d'épouvante superstitieuse, c'est que la chambre avait été, par miracle, respectée par l'incendie, et que les deux victimes n'avaient pas reçu les atteintes du feu.

Avaient-ils donc été asphyxiés... C'était impossible !...

Sur leur visage, aucune contraction ; les traits étaient reposés ; les deux époux se tenaient par la main ; on eût dit qu'ils s'étaient endormis calmes pour se réveiller souriants dans la mort !

Quel était ce mystère !...

L'explication n'en pouvait être donnée que par le médecin, et c'est sur lui que tous les regards se portèrent.

Il n'eut garde de se dérober, s'approcha des deux victimes, et examina l'une d'elles avec une profonde attention.

Cela dura dix minutes au plus.

Et d'abord, on put remarquer un certain froncement de sourcils qui témoignait d'une incertitude ou d'un doute ; il prit la main de M. Valentin, tâta la peau, souleva les paupières et les lèvres, puis enfin, tout à coup, presque sans transition, il se redressa avec une lueur dans les yeux.

— Qu'avez-vous ? fit le préfet qui était à ses côtés.

— C'est étrange ! fit le docteur.

— Quoi !...

— Voyez là, à la nuque.

— Eh bien !

— Eh bien... ce point noir... presque imperceptible...

— En effet... .

— C'est là !... tout est là !...

— Mais qu'est ce donc ?... Parlez... Qu'y a-t-il ?

Le docteur respira bruyamment.

— Ce qu'il y a, monsieur, répondit-il d'une ton profondément ému, c'est que l'incendie qui a dévoré cette habitation n'est ici qu'un événement secondaire ; c'est qu'il s'agit d'un crime plus abominable cent fois, et que les deux malheureux que nous avons devant nos yeux ont été assassinés...

— En êtes-vous sûr ?

— Une piqûre a été pratiquée à la nuque de chacune des victimes, et le *stramonium datura* a produit son effet !... La blessure a été faite à l'aide d'une arme aiguë, étroite et à lame triangulaire ! C'est manifeste... et ce n'est qu'après le crime commis et pour dérouter les soupçons, que l'on a mis le feu à l'habitation !

La déclaration du docteur fut accueillie avec un sentiment d'horreur par tous les spectateurs, et elle détermina de nouvelles investigations qui ne firent que les confirmer.

Il fut facile de reconnaître, en effet, que le feu avait été allumé en plusieurs endroits à la fois ; et l'on trouva même, dans une partie reculée de la maison, respectée également par l'incendie, des matières inflammables qu'une main criminelle y avait accumulées.

Il y avait donc eu un crime, assassinat, et l'incendie n'en était que le complément. Le but du meurtrier avait été, en l'allumant, de faire disparaître les traces de son forfait.

Allait-on se trouver de nouveau en face d'un abominable attentat dont la cause échapperait encore une fois à toutes les investigations ?

Était-ce la même main qui avait frappé successivement, à six mois de distance, Pierre Lelorrain, sa femme et sa fille, et M. et madame Valentin ?

Ces suppositions semblaient à tous monstrueuses, épouvantables, complètement improbables, et cependant il existait une grande connexité entre les deux crimes. Tous les deux étaient commis dans des circonstances analogues de solitude et d'absence de secours ; dans l'un et dans l'autre, l'arme choisie par le meurtrier était une sorte de stylet, un poignard d'une forme spéciale.

On se hâta de faire des recherches parmi les décombres et dans les parties de la maison effleurées seulement par les flammes. Ici, il n'existait aucune trace de vol ; là, on retrouva sous la forme de lingots les valeurs en or et en argent que le marchand de bois devait posséder.

Et l'on se rappela le crime de l'Argonne, dont le coupable avait pu échapper à toutes les recherches !

Tout cela était vraiment extraordinaire.

Deux crimes successifs sans cause apparente et dont le mobile échappait à tous les esprits !

L'affaire avait été conduite, à Marseille comme dans l'Argonne, avait autant d'habileté que d'audace ; et l'opinion publique s'émut, à bon droit, de cette nouvelle énigme jetée comme un défi à la police impuissante.

Était-ce bien, d'ailleurs, le même meurtrier qui avait opéré, au Nord et au Midi ?

Il y avait là un point important à vérifier tout d'abord, et c'est ce que l'on fit.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre, car, au cours des investigations, on trouva autour de la maison incendiée certaines empreintes de pas qui furent relevés avec le plus grand soin, et qui donnèrent une reproduction mathématiquement exacte de celles que l'on avait relevées dans l'Argonne ! C'était préemptoire !

Le doute n'était plus possible. Mais quel intérêt, quelle passion poussait ce misérable ? Quel but mystérieux et terrible poursuivait-il ?

La police se remit à l'œuvre et se lança de nouveau sur cette piste.

Le chef de la sûreté avait voulu diriger lui-même les recherches, et il était venu à Saint-Nicolas. Marseille et la banlieue